

<https://paroisse-millau-grands-causses.fr/spip.php?article2335>



# Le temps du Carême

- Vie de la Paroisse - Doyenné -



Date de mise en ligne : vendredi 25 février 2022

---

Copyright © Doyenné du Pays millavois - Tous droits réservés

---

**Durant le temps du Carême, (du mercredi des Cendres au Jeudi Saint), nous sommes invités à entrer dans le combat spirituel à la suite de Jésus : prier avec lui, jeûner avec lui, partager avec nos frères.**

## La prière

Nous devons prendre le temps, dans une vie agitée, de nous recueillir. Prier à l'image de Jésus qui savait prendre du temps, échappant à la foule pour la mieux retrouver après son dialogue avec le Père. En méditant la Parole dans le silence, en éteignant la télévision ou la radio, en évitant d'être trop dépendant des smartphones, nous acceptons chaque jour de nous mettre quelques minutes devant le Seigneur pour nous laisser saisir par Lui.



## Le jeûne

Nous n'avons pas l'habitude de nous priver même si beaucoup de nos concitoyens vivent dans des conditions précaires et connaissent l'inquiétude du lendemain. Certes, l'Eglise nous rappelle certains actes pénitentiels significatifs : manger moins chaque vendredi ; jeûner (au moins pour un repas) le mercredi des Cendres et le Vendredi Saint ; maîtriser nos instincts.

Mais surtout, elle attire notre attention sur l'importance de notre style de vie. S'inspire-t-il du Christ et des encouragements de l'Eglise ?

## Le partage

Le but du jeûne n'est pas seulement la privation, mais le partage, l'aumône : ce que nous avons économisé, nous sommes invités à le donner à ceux qui n'ont pas de quoi s'acheter à manger. Ils sont des millions dans le monde et des milliers en France !

## La pénitence et la réconciliation

## **Le temps du Carême**

---

Ce temps du Carême ne sera véritablement conversion que si nous accueillons le pardon du Seigneur dans le Sacrement de réconciliation.